

LA JEUNESSE UNIVERSITAIRE

Il est assez difficile, actuellement, d'étudier dans toutes ses dimensions, le problème de l'Enseignement Supérieur en Tunisie. Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, la Tunisie traverse une phase d'évolution. Depuis plusieurs années déjà, le nombre des étudiants n'avait cessé de s'accroître, à un rythme sans cesse accéléré (1). Aujourd'hui, l'avènement de l'Indépendance, en donnant aux Tunisiens l'accès aux responsabilités politiques, économiques et culturelles, ouvre de larges débouchés aux jeunes, formés dans les Universités, et nous verrons combien les milieux responsables se préoccupent des orientations futures de l'enseignement supérieur qui doit former les cadres de la nation, en répondant, de la façon la plus adéquate possible, aux besoins actuels du pays. On devine l'ampleur et l'urgence de ces besoins, quand on pense au nombre de professeurs, juristes ou techniciens appelés depuis quelques mois à des responsabilités politiques ou administratives.

Il est encore trop tôt pour définir ce que sera l'enseignement universitaire de demain en Tunisie : les programmes sont en pleine élaboration. Mais on peut tenter un bilan de la situation présente. C'est ce que nous essaierons de faire ici. Après avoir brossé un rapide tableau de l'Enseignement Supérieur, tel qu'il est dispensé actuellement aux jeunes Tunisiens (à Tunis, au Moyen-Orient et en France), nous dirons un mot des associations d'étudiants. Puis nous tenterons une esquisse des courants et orientations qui se font jour actuellement dans les milieux étudiants de Tunisie.

I. — TUNIS, PARIS OU LE CAIRE ?

Les jeunes Tunisiens qui ont terminé le cycle secondaire ne restent pas tous en Tunisie pour y poursuivre leurs études supérieures. Sans doute, depuis quelques années, l'équipement universitaire n'a cessé de se développer dans le pays. Mais il

(1) Cf. André Louis : *La jeunesse tunisienne et les études*, dans *IBLA*, tome XVI, 1953, p. 1-46.

demeure très incomplet, et même pour les disciplines qui sont enseignées à Tunis, on préférera souvent s'adresser aux Facultés françaises, syriennes et égyptiennes. L'attrait de Paris et l'attrait de l'Orient n'ont pas fini de séduire la jeune Tunisie.

A. — L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A TUNIS

LA ZITOUNA.

L'enseignement supérieur à Tunis c'est tout d'abord la célèbre université Az-Zitouna. Nous ne ferons que l'évoquer très brièvement ici, un long article devant étudier dans cette même livraison les divers aspects de l'enseignement traditionnel et son évolution actuelle. Signalons seulement que par des mesures toutes récentes (avril 1956), le Gouvernement issu de la Constituante a décidé une importante réforme de la Zitouna. Désormais, l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire y sont nettement distingués. Pour l'enseignement supérieur (qui, seul, nous intéresse ici) on prévoit l'organisation suivante :

« L'Université Az-Zitouna, établissement public, doté de la personnalité civile, est placée sous l'autorité d'un Cheikh recteur, nommé par décret et relevant directement du Ministre de l'Éducation Nationale.

« L'Université Az-Zitouna, établissement d'enseignement supérieur prépare :

- 1° à la licence de langue et littérature arabe;
- 2° à la licence de Sciences Religieuses et Psalmodie.

Pour l'année 1955-56, on comptait, pour l'enseignement supérieur de la Zitouna les effectifs suivants :

| | | | |
|-----------------------|---|--------------------|----------------|
| 1 ^{re} année | } | section littéraire | 189 |
| | | section charaïque | 284 |
| 2 ^e année | } | section littéraire | 49 |
| | | section charaïque | 252 |
| 3 ^e année | } | section littéraire | 18 |
| | | section charaïque | 92 |
| | | TOTAL | 884 étudiants. |

L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES.

Créé en 1945 pour permettre aux étudiants susceptibles d'aborder l'enseignement supérieur de trouver à Tunis les pos-

sibilités de préparer sur place un certain nombre de certificats, l'Institut des Hautes Etudes comprend des Sections rattachées aux Facultés correspondantes de l'Université de Paris, et des laboratoires mis à la disposition des chercheurs.

I) SECTION D'ETUDES.

1° Section des études juridiques :

Licence en Droit
Capacité en Droit.

2° Section des études scientifiques :

Mathématiques générales
Mécanique rationnelle
Méthode Mathématique de la Physique
Calcul différentiel et intégral
Physique de l'atmosphère
P.C.B.
S.P.C.N.
M.P.C.
Stage en pharmacie
Diététique.

3° Section des Lettres :

Certificat d'études littéraires générales classique et moderne
(Propédeutique)
Certificat de Géographie
Certificat de Littérature, philologie et études pratiques d'Arabe
Diplôme Supérieur d'Arabe.

A cette Section sont rattachés :

- a) le Centre d'Etudes de Langue et de Civilisation Arabe (créé en octobre 1954). Ce Centre est organisé à l'Institut des Hautes Etudes par l'Institut d'Etudes Islamiques de l'Université de Paris;
- b) le Centre d'Etudes de Sciences Humaines (créé en octobre 1954).

II) LABORATOIRES.

1° Section des Sciences :

Laboratoire de Géologie, Biologie Animale, Biologie Végétale,
Physique, Chimie
Laboratoire de recherche (Biologie appliquée et pharmacologie - Physiologie et hydroclimatologie - Médecine expérimentale.

2° Section des Lettres :

Laboratoire de Géographie.

Il y a actuellement inscrits à l'Institut des Hautes Etudes 1.342 étudiants, répartis de la façon suivante (statistiques de janvier 1956) :

| | Français | Musulmans | Israéli-tes | Italiens | Divers | Total |
|-----------------------------|----------|-----------|-------------|----------|--------|-------|
| DROIT | | | | | | |
| Garçons .. | 212 | 109 | 33 | 9 | 1 | 364 |
| Filles .. . | 71 | 3 | 11 | 4 | — | 89 |
| SCIENCES | | | | | | |
| Garçons .. | 198 | 106 | 103 | 9 | 1 | 417 |
| Filles .. . | 119 | 5 | 24 | 2 | 1 | 151 |
| LETTRES | | | | | | |
| Garçons .. | 67 | 81 | 8 | 2 | — | 158 |
| Filles .. . | 78 | 13 | 26 | 7 | 1 | 125 |
| DIPLÔME SUP. D'ARABE | | | | | | |
| Garçons .. | 1 | 42 | 2 | — | — | 45 |
| Filles .. . | — | 3 | — | — | — | 3 |

Selon la Convention Culturelle du 3 juin 1955, « l'Institut des Hautes Etudes, Etablissement Public Tunisien d'Enseignement Supérieur, demeure placé sous le patronage de l'Université de Paris. Il continue à délivrer des grades et des diplômes d'Etat français et des diplômes tunisiens... La création de chaires d'Etat ou de fondations est à l'initiative soit du Gouvernement Tunisien avec l'accord de l'Université de Paris, soit de l'Université de Paris avec l'accord du Gouvernement Tunisien ».

A la suite du protocole du 20 mars 1956, proclamant l'indépendance de la Tunisie, une révision des Conventions Franco-Tunisiennes est prévue. Une question se pose alors : quel est l'avenir de l'Institut des Hautes Etudes ? Comment les Tunisiens envisagent-ils la structure de l'enseignement supérieur dans le pays ? C'est actuellement l'une des préoccupations des intellectuels et des Autorités. Mais si tout le monde s'accorde sur le but dernier qui est la création d'une Université Tunisienne, capable de dispenser en arabe un enseignement national moderne, chacun reconnaît que durant la période transitoire que nous vivons, il est indispensable de procéder

par étapes et avec réalisme, comme le firent l'Egypte, la Chine et le Japon (2).

Ainsi donc, plus que jamais, la Tunisie fera appel à des professeurs français et étrangers, et ceci d'autant plus que depuis quelques mois, de très nombreux enseignants tunisiens ont été appelés à assumer de lourdes responsabilités politiques et administratives (à l'Assemblée Constituante, dans les Ministères, les Services Gouvernementaux, etc...). Plus que jamais, aussi la Tunisie enverra ses jeunes élèves recevoir une solide formation en Europe ou au Moyen-Orient. C'est la seule façon d'aboutir rapidement à la création d'un Enseignement Supérieur Tunisien. Nous citerons ici un jugement particulièrement autorisé sur l'esprit qui devrait animer cet enseignement de demain. C'est celui que formulait récemment M. Klibi dans un important article consacré à ce problème : « Il est essentiel que nos responsables se persuadent que l'éducation doit être en harmonie avec l'âme de la Nation, son passé historique et culturel, ses réalités sociologiques, sa vocation enfin et sa vision du monde. Dans ce domaine plus que partout ailleurs, l'imitation serait ou stérile ou fatale, car l'éducation engage — ou compromet — tout le complexe de la Civilisation Nationale. Il est urgent de donner une âme à notre enseignement. »

A côté de l'Institut des Hautes Etudes, il existe à Tunis, d'autres établissements d'enseignement supérieur, pour lesquels se posent, du reste, les mêmes problèmes d'adaptation et de reconversion évoqués par les témoignages de M. Al-Fassi, et de M. Klibi que nous venons de citer.

L'ECOLE SUPÉRIEURE D'AGRICULTURE.

Jusqu'à ces dernières années, cette école était fréquentée presque exclusivement par des étudiants européens. On assiste actuellement à une très rapide augmentation des effectifs tunisiens. En 1956, les 83 élèves de l'école étaient ainsi répartis :

- 1^{re} année : 23 dont 8 Tunisiens.
- 2^e année : 24 dont 1 Tunisien.
- 3^e année : 36 dont 1 Tunisien.

(2) Ahmed Al-FASSI : *Notre indépendance et les problèmes de l'enseignement*, dans la revue *Al-Fikr*, mai 1956, p. 37.

(3) Chedli KLIBI : *Pour un enseignement neuf*, dans *L'Action* du 3 octobre 1955.

L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION.

L'École Nationale d'Administration est une sorte d'Institut d'Études Politiques destiné à la formation des jeunes gens, et jeunes filles qui se destinent à la carrière administrative. L'École Nationale d'Administration compte actuellement 145 élèves (tous Tunisiens) répartis de la façon suivante :

| | | | |
|--------------------------------|----|-------------------------------|----|
| Année préparatoire | 96 | 2 ^e année | 23 |
| 1 ^{re} année | 12 | 3 ^e année | 14 |

L'ÉCOLE DES BEAUX ARTS.

Elle comporte deux sections :

- Dessin, Peinture, Sculpture, Arts décoratifs;
- Architecture.

L'École des Beaux Arts comptait, pour l'année 1955-56, 78 étudiants répartis de la façon suivante :

| | Français | Musulmans | Israélites |
|---------|----------|-----------|------------|
| Garçons | 25 | 12 | 7 |
| Filles | 26 | 6 | 2 |

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE.

Cette école compte actuellement 83 élèves (dont 10 Tunisiens) :

- 1^{re} année : 23 dont 8 Tunisiens.
- 2^e année : 24 dont 1 Tunisien.
- 3^e année : 36 dont 1 Tunisien.

LES COURS DE DROIT TUNISIEN.

Les cours de Législation et de Droit Tunisien avaient été créés pour donner une formation générale et technique aux candidats aux fonctions de magistrats et d'auxiliaires de la Justice.

Les effectifs pour l'année 1955-56 sont les suivants : en 1^{re} année : 263, en 2^e année : 109.

*
**

Que vont devenir l'École Supérieure d'Agriculture, l'École Supérieure du Commerce, l'École Nationale d'Administration, l'École des Beaux-Arts et les cours de Droit Tunisien ? Comme l'Institut, ces établissements évolueront rapidement dans le sens d'une orientation nationale, aussi bien pour le recrute-

ment des effectifs que pour les programmes, actuellement élaborés en fonction des conditions présentes et des besoins actuels du pays (4). Déjà d'importantes réformes ont été introduites et sont en cours d'application (5).

B. LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES

Comme on l'a déjà souvent remarqué, « il est assez difficile de connaître, à une unité près, le nombre des étudiants tunisiens inscrits en France dans les Universités. Plusieurs sont auditeurs libres, d'autres, inscrits dans une ville universitaire, ont dû pour des raisons de famille ou de santé, changer d'Université ou revenir au pays » (6).

En 1953, on comptait environ 300 étudiants Tunisiens musulmans dans les Facultés et grandes Ecoles de France. Actuellement, ils y sont près de 500, répartis, approximativement, de la façon suivante (7) :

Paris : 300 — Aix-Marseille : 55 — Toulouse : 40 — Lyon : 20 — Montpellier : 35 — Dijon : 10 — Bordeaux : 20 — Strasbourg : 10.

Si l'on tient compte des étudiants Israélites de Tunisie, également très nombreux dans les Facultés Françaises on obtient les chiffres suivants (8) :

| Droit | | Sciences | | Lettres | | Médecine | | Pharmacie | | Total | |
|-------|---|----------|----|---------|----|----------|----|-----------|----|-------|-----|
| G | F | G | F | G | F | G | F | G | F | G | F |
| 110 | 3 | 251 | 32 | 119 | 28 | 267 | 22 | 82 | 33 | 829 | 118 |

(4) Cf. A. CHAKER : *L'enseignement d'aujourd'hui et de demain*, dans *L'Étudiant de Tunisie*, (février 1956).

(5) Signalons entre autres :

— La réforme de l'École Tunisienne d'Administration, devenue en 1956 l'École Nationale d'Administration. Dans *L'Action* du 25 juin 1956 M. Abdessalam KNANI, directeur de l'École depuis le 1^{er} février 1956 a exposé les grandes lignes du projet de réformes qu'il vient de mettre au point.

— La réforme de l'École Coloniale d'Agriculture devenue en 1956 l'École Supérieure d'Agriculture. « Un projet de décret est actuellement à l'étude pour organiser l'enseignement agricole sur des nouvelles bases. Le ministre a l'espoir de réaliser pour octobre 1956 le remplacement de l'École Supérieure d'Agriculture de Tunis par un Institut d'Études Supérieures Agronomiques dont le programme permettrait la formation d'ingénieurs agronomes ». (*La Presse*, 3 juillet 1956).

(6) A LOUIS : *Les jeunes Tunisiens et les études*, dans *IBLA*, XVI, 1953, p. 26.

(7) Chiffres communiqués par l'Union Générale des Étudiants de Tunisie.

(8) Statistiques du B. U. S. 29, Rue d'Ulm, Paris 5^e. *Répartition des étudiants originaires des territoires d'outre-mer suivant leur pays d'origine*, au 30 juin 1954.

Est-il besoin de souligner quel attrait continue d'exercer sur les jeunes Tunisiens l'enseignement des Universités Françaises ?

Il suffit de rencontrer quelque Lycéen ou Sadikien ou de parler d'avenir avec un candidat à telle licence de Sciences ou de Lettres pour mesurer le prestige dont jouit ici et dont continuera à jouir, nous en sommes convaincus, la culture européenne, et tout spécialement la culture française. La Tunisie, Etat indépendant, entend maintenir des relations étroites avec l'Occident. C'est également en demeurant elle-même, et sans rien aliéner de sa personnalité, qu'elle veut poursuivre et développer les échanges culturels avec les pays arabes.

C. LES UNIVERSITES DU PROCHE-ORIENT

En 1955-56, le Gouvernement Tunisien a reçu 62 demandes de prêts d'honneur, de la part d'étudiants de la Zitouna, et désirant poursuivre leurs études supérieures en Egypte, Syrie et Irak. Sur ces 62 demandes, 35 ont été agréées et leurs bénéficiaires sont partis vers le Caire, Damas et Bagdad

D'autre part, le Gouvernement Tunisien a accordé en 1955-56, 37 bourses pour l'Orient, ainsi réparties :

- 15 au Caire (pour la licence d'histoire et géographie et la licence de philosophie).
- 21 à Damas (pour les Sciences Naturelles, les Mathématiques et la physique).
- 1 à Bagdad (pour la philosophie).

En outre, un étudiant a obtenu une bourse pour Cambridge.

En dehors de ces cas, où les jeunes, où les étudiants bénéficient de bourses ou de prêts d'honneur, il en est beaucoup d'autres où les jeunes Tunisiens partent pour le Proche-Orient où ils poursuivent leurs études à leurs propres frais. On pouvait approximativement évaluer leur nombre (pour l'année 1954) à 70 en Egypte, 30 à 40 en Syrie, 12 à 20 en Irak.

Quand ils reviennent à Tunis, titulaires de leurs diplômes des Universités du Proche-Orient, ils se voient confier une fonction dans l'enseignement ou les divers organismes administratifs. Il faut prévoir dans les années à venir et au fur et à mesure de l'arabisation de l'enseignement une progressive augmentation des étudiants tunisiens en Orient.

Récemment (21 avril 1956), on pouvait lire dans le journal *Al-Amal*, organe officiel du Néo-Destour et porte-parole du gouvernement :

« En tête des questions qui devront, à notre avis, être traitées dans le cadre de nos relations avec l'Orient arabe, à côté des questions politiques urgentes et des questions économiques nécessaires, se trouvent celles qu'ont trait à la culture. L'Indépendance qui a rendu sa place à la langue arabe dans notre pays, nous fait un devoir, plus que jamais, de nous occuper de la culture arabe... de nombreux étudiants tunisiens poursuivent leurs études dans les Universités de Bagdad, de Damas et du Caire, et leur nombre augmente chaque année. Ils ont donc besoin que l'on s'occupe d'eux. De même les relations culturelles entre les pays arabes ont besoin d'être coordonnées et dans ce domaine nous avons de nombreuses possibilités. C'est pourquoi il est urgent de créer à côté de la représentation diplomatique dans les pays arabes, une Mission Culturelle Tunisienne en Orient Arabe. »

Quelques semaines après la publication de cet article, une mission tunisienne d'information culturelle a quitté Tunis pour le Caire, Damas, Beyrouth et Bagdad. Elle était dirigée par M. Messadi, professeur agrégé d'arabe, chef de service de l'enseignement secondaire au Ministère de l'Education Nationale. Après un mois de voyage, la Mission regagna Tunis.

Enfin, le 26 mai dernier, venant de Madrid, via Casablanca et Alger arrivaient à Tunis le Dr Younès Mounis, professeur d'histoire à l'Université du Caire, et le Capitaine Majed, attaché au cabinet du ministre égyptien de l'Education Nationale.

LES JEUNES FILLES TUNISIENNES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

Après ce coup d'œil, nécessairement rapide, sur la répartition des étudiants Tunisiens, dans les diverses Facultés locales ou étrangères, il nous faut dire un mot de la place qu'occupent les Tunisiennes dans cette jeunesse universitaire.

De plus en plus, les jeunes filles Tunisiennes accèdent à l'enseignement supérieur. Si leur nombre demeure encore restreint c'est parce que beaucoup d'entre elles se marient au cours de leurs études secondaires, et doivent, du même coup, renoncer à poursuivre plus avant.

En 1956, le nombre des étudiantes tunisiennes musulmanes se répartissait ainsi :

A Tunis :

- 18 à l'Institut des Hautes Etudes
- 6 à l'Ecole des Beaux-Arts.

En France :

12 étudiantes réparties dans les branches suivantes : pharmacie, licence de Lettres, Normale Supérieure, Sciences politiques.

A titre de comparaison signalons qu'en Egypte le chiffre des étudiantes à l'Université du Caire est passé de 17 en 1929-1930 à 2.727 en 1954-55 (sur un total de 23.000 étudiants). (9)

On peut espérer qu'en Tunisie également, au cours des années à venir, le nombre des jeunes filles se consacrant à l'enseignement supérieur ne cessera de s'accroître. N'est-ce pas l'une des conditions de l'élévation du niveau culturel du pays, en même temps qu'un facteur d'équilibre familial et social par la promotion de la femme à l'exercice de toutes ses responsabilités ?

II. — LES ASSOCIATIONS D'ETUDIANTS

Nous ne parlerons pas ici de tous les groupements qui réunissent des effectifs scolaires ou universitaires dans un but culturel, sportif, éducatif ou politique, bien que leurs activités (sorties, conférences, rencontres, etc...) occupent une place souvent importante dans la vie étudiante.

Notre propos se limitera aux trois associations principales qui groupent en leur sein les étudiants européens, musulmans et israélites de Tunis.

1° L'A.G.E.T. (Association Générale des Etudiants de Tunis).

L'Association Générale des Etudiants de Tunis est affiliée à l'Union Générale des Etudiants de France (U.N.E.F.). Peuvent y adhérer tous les étudiants qui poursuivent leurs études supérieures à Tunis, sans distinction de nationalité. En fait, l'A.G.E.T. ne groupe, pratiquement, que les étudiants européens, les Tunisiens adhérant à l'Union Générale des Etudiants de Tunisie dont nous parlerons tout à l'heure.

Dirigé par un bureau exécutif de 7 membres élus, l'A.G.E.T. comprend actuellement 400 membres qui, à ce titre, ont droit à la carte de l'U.N.E.F. Ce rattachement à l'U.N.E.F., cette étroite liaison avec l'organisme national français, inspirent les

(9) J. JOMIER : « Ecoles et Universités dans l'Egypte actuelle » dans *M.J.D.E.O.*, N° 2, 1955 (p. 135).

prises de position, activités et revendications syndicales de l'A.G.E.T.

Sur le plan local, l'A.G.E.T. défend les intérêts des étudiants, obtient pour eux des avantages (tels que réduction dans les théâtres, librairies, etc...), organise des sorties, conférences, soirées dansantes, compétitions sportives, etc...

Sur le plan national, l'A.G.E.T. a participé cette année au Congrès de l'U.N.E.F. à Strasbourg, où son attitude devait avoir une importance toute particulière dans l'examen des problèmes d'Outre-Mer.

2° L'U.G.E.T. (Union Générale des Etudiants de Tunisie).

L'Union Générale des Etudiants de Tunisie, (U.G.E.T.) existe depuis trois ans. Le premier Congrès s'est réuni du 10 au 13 juillet 1953 à Paris. Dès cette époque et durant les années qui suivirent, la vie de l'U.G.E.T. fut étroitement liée aux circonstances politiques que traversa le pays et qui aboutirent d'abord aux Conventions Franco-Tunisiennes et à l'autonomie interne, ensuite au Protocole reconnaissant l'Indépendance. C'est alors seulement que l'U.G.E.T. fut officiellement reconnue et put tenir, à Tunis, en juillet 1955, son 3^e Congrès National. Ce Congrès marque une date importante dans la vie de l'U.G.E.T. qui voit apporter à ses statuts d'importantes modifications :

L'Association prend désormais le nom de « Union Générale des Etudiants de Tunisie » (et non plus des « Etudiants Tunisiens »), ce qui implique pour les Européens et les non-musulmans, la possibilité d'y adhérer.

Dans ses premières années, l'U.G.E.T. avait presque uniquement un caractère politique, et le mouvement étudiant s'inscrivait purement et simplement dans la lutte nationale pour l'Indépendance. Depuis, il tend à devenir, toujours davantage, un authentique syndicalisme étudiant. Selon la formule devenue rituelle, l'U.G.E.T. se propose d'œuvrer pour « l'amélioration des conditions de vie et d'études des élèves et étudiants. » C'est dans le cadre de cette activité syndicale que l'U.G.E.T. présente un ensemble de revendications : Sécurité sociale, restaurants et cités universitaires, représentation aux comités de prêts et de bourses. Signalons tout particulièrement les revendications ayant trait à l'arabisation progressive, l'unification et la démocratisation de l'Enseignement, pour lequel l'U.G.E.T. a conçu un important projet de réforme.

L'Union Générale des Etudiants de Tunisie comporte un Bureau exécutif et des Bureaux Régionaux, chargés de l'organisation des activités culturelles et des loisirs (excursions, équipes sportives, conférences et débats, etc...). Elle publie deux journaux, l'un en français, l'autre en arabe. Enfin elle entretient des rapports avec les Associations internationales d'étudiants : U.I.E. et C.O.S.E.C. Cette année même, en juillet, aura lieu à Tunis la conférence internationale de la presse étudiante : l'organisation de cette conférence avait été confiée à l'U.G.E.T. par la C.O.S.E.C. D'autre part, l'U.G.E.T. est représentée aux travaux de la Conférence Internationale des Etudiants à Bandoeng. (Mai-Juin 1956).

Les rapports entre U.G.E.T. et A.G.E.T.

Durant la période 1953-1955, les rapports entre l'U.G.E.T. et l'A.G.E.T. furent assez difficiles et tendus, l'A.G.E.T. refusant de reconnaître l'U.G.E.T. et le climat politique empêchant tout dialogue. Depuis la signature des Conventions Franco-Tunisiennes, et surtout depuis la reconnaissance, par la France, de l'Indépendance de la Tunisie, la situation s'est notablement améliorée.

Tout récemment (5-9 avril 1956) se tint à Strasbourg le Congrès de l'U.N.E.F. L'A.G.E.T. et l'U.G.E.T. y étaient représentées. Parmi les questions figurant à l'ordre du jour de ce congrès, l'une des plus importantes était le problème des étudiants d'outre-mer. Ce fut l'occasion pour M. Chakir, Président de l'U.G.E.T., et pour M. Jean-Pierre Duhamel, Président de l'A.G.E.T., de préciser les positions respectives des étudiants tunisiens et français de Tunisie.

Demandant aux étudiants français de la Métropole de ne pas rompre les relations avec les étudiants algériens, le Président de l'U.G.E.T. parla en ces termes au nom de ses camarades tunisiens :

« Nous formons un point de contact entre deux civilisations qui doivent coexister et qui coexisteront. Il faut que nos liens soient sans cesse renforcés. L'an dernier, lorsque, au congrès de Nice, fut posée la question de reconnaissance de notre union, les débats furent empreints de défiance. Mais depuis, le temps a fait son œuvre. Les appréhensions et les réticences ont disparu entre étudiants Français de Tunisie et nous. Indépendance ne signifie pas isolement. Nous voulons très sincèrement consolider avec la jeunesse de France des relations toujours plus étroites ».

De son côté, M. Jean-Pierre Duhamel, Président de l'A.G.E.T., publia à son retour à Tunis une longue déclaration dont nous citerons ces quelques lignes :

« Commencé dans une atmosphère enfiévrée où l'on sentait planer la menace d'une crise très grave pour notre Union Nationale, le 45^e Congrès qui a tenu cette année ses assises à Strasbourg, a été l'un des plus importants congrès de l'Union Nationale des Etudiants de France. (...) L'A.G.E.T. a eu une place importante dans ce débat, puisqu'elle a proposé une motion tendant à faire reconnaître solennellement l'U.G.E.T. comme Union Nationale, motion accueillie par le congrès à l'unanimité (...). Une autre motion émet les vœux suivants :

1^o Maintien de l'A.G.E.T. affiliée à l'U.N.E.F. dont elle constitue une section dans un pays souverain.

2^o Conclusion rapide des projets de collaboration qui ont été tracés dès avant le congrès par les représentants de l'A.G.E.T. et de l'U.G.E.T., selon les modalités à déterminer par les deux groupements ».

3^o L'U.E.J.F. (*Union des Etudiants Juifs de France, section de Tunisie*).

Si l'A.G.E.T. et l'U.G.E.T. peuvent être considérées comme les deux associations représentant, à Tunis, le syndicalisme étudiant, il est un autre groupement important, c'est la section de Tunisie de l'Union des Etudiants Juifs de France. L'U.E.J.F. est une association déclarée qui a pour but de grouper les étudiants Juifs de Tunisie, quelle que soit leur nationalité, pour les faire participer à la vie juive et à la vie étudiante. Ses activités sont essentiellement culturelles. Cette année ont eu lieu au siège de l'Union (10) une série de conférences et cercles d'études :

- *Bilan juif*, par Arnold Mendel;
- *Récital Edmond Fleg* en collaboration avec Hakol-les Escholiers;
- *Agar* (roman d'Albert Memmi), par R. Setbon;
- *Impression d'un voyage en Israël*, par R. Setbon;
- *Récital Henri Hertz* présenté par J. Milbauer;
- *L'Université Hébraïque de Jérusalem*, par Magaïev.

Une bibliothèque de plus de 600 ouvrages permet aux étudiants de se tenir au courant des publications récentes et anciennes, juives ou non, en français ou en hébreu. Des leçons d'hébreu et de Bible sont données chaque semaine.

(10) Le local de l'U.E.J.F. est situé 11, Rue de Bretagne, à Tunis.

Côté loisirs, une discothèque commence à se monter; des surprise-parties sont organisées régulièrement; une table de ping-pong et des jeux de salon sont à la disposition des étudiants du local. Des camps d'été sont prévus pour les grandes vacances.

Enfin le domaine social est le souci majeur de l'U.E.J.F. de Tunisie. Elle recueille et instruit chaque année de nombreuses demandes de bourses et de prêts d'honneur.

III. — LA VIE ETUDIANTE : PROBLEMES ACTUELS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Il nous faut conclure. Nous le ferons en essayant de dégager brièvement quelques orientations et tendances particulièrement caractéristiques de la vie étudiante en Tunisie.

L'un des problèmes majeurs pour beaucoup des jeunes qui poursuivent leurs études supérieures est, ici, un problème matériel, précisons financier. La chose existe ailleurs. Dans ce pays où le niveau de vie est peu élevé et où, plus qu'ailleurs sans doute, l'accès à la culture veut s'ouvrir aux classes les moins favorisées du point de vue financier, cette question du gagne-pain quotidien devient souvent un véritable drame. Non seulement le jeune Tunisien, en bien des cas, ne peut pas compter sur l'aide pécuniaire de sa famille, mais il doit souvent assurer lui-même la subsistance de parents âgés ou de nombreux frères et sœurs. Aussi de très nombreux étudiants sont-ils obligés de mener de front leurs études supérieures et une activité lucrative (ce sont, très souvent, les fonctions d'enseignant ou de surveillant). Cette remarque vaut pour les jeunes Tunisiens, mais également, quoique sans doute à un degré moindre, pour beaucoup d'Européens et d'Israélites.

*
**

Un autre trait caractéristique de la vie étudiante en Tunisie, manifeste cette fois une radicale différence de point de vue entre la jeunesse européenne et la jeunesse tunisienne. La chose, du reste, est facilement explicable dans le contexte politique présent.

Pour les étudiants Européens : français, italiens, etc...) l'avenir semble fermé. Ils ne voient pas pour eux de débouchés dans ce pays, et ils envisagent assez généralement une situation en Europe, à moins que des raisons impératives (fa-

miliales par exemple) ne les retiennent ici. En fait, il y a, jusqu'à ce jour, peu de départs définitifs. Mais une tendance générale se dessine dans ce sens.

Les jeunes Tunisiens, au contraire, envisagent l'avenir avec confiance. Ils savent, sans doute, que leur pays traverse une grave crise économique. Mais ils savent aussi que c'est à eux qu'il revient de « construire un avenir meilleur ». Ils savent qu'actuellement les débouchés sont pratiquement illimités pour les titulaires de diplômes. On a besoin de professeurs, de techniciens, de médecins, d'ingénieurs. On a besoin de cadres tunisiens dans tous les domaines. Et à celui qui aura acquis une réelle compétence dans sa branche, sont assurés un métier et la joie de travailler au service de son pays.

En avril et mai derniers, diverses conférences furent organisées par les Associations d'Etudiants : elles réunirent des auditoires enthousiastes, venus entendre divers conférenciers (professeurs et ingénieurs) traiter du rôle qui revient aux jeunes pour construire le pays, de l'orientation vers les carrières techniques et scientifiques, de l'ouverture à la culture européenne et à la culture arabe, etc...

Bien entendu, divers courants se font jour, ici comme ailleurs, et si les jeunes s'intéressent aux problèmes politiques et économiques, ils puisent leurs informations à des sources diverses. Entre deux cours on lit « *L'Action* » et les journaux arabes. Mais on lit aussi « *L'Express* », « *L'Observateur* », « *Le Monde* » et « *l'Avenir de la Tunisie* », (Journal du parti communiste tunisien).

A ce propos on entend souvent poser la question suivante : quelle est l'influence exercée par la pensée communiste sur cette jeunesse ?

Notons d'abord que l'on compte quelques étudiants tunisiens inscrits au Parti Communiste. (Une quarantaine environ). Ce parti vient de tenir, en mai dernier, son 5^e Congrès, et la participation de la jeunesse intellectuelle y fut relativement importante. D'autre part, sans adhérer au Parti, un certain nombre de jeunes pensent que seule « une solution de type marxiste » pourra résoudre les problèmes économiques du pays. L'exemple de la Chine Populaire et celui de la Yougoslavie sont souvent cités; le festival de Varsovie a suscité l'enthousiasme des jeunes Tunisiens qui y participèrent.

Au fond, la jeunesse intellectuelle est, ici, particulièrement hantée par le spectacle quotidien (quand ce n'est pas l'expérience personnelle) de la misère, du chômage, et de toutes les

conséquences graves dont souffre un pays sous-développé. Il faut sortir de cette situation dramatique, et beaucoup de jeunes ont conscience que ce sera demain leur mission.

A une question qui leur était posée, récemment, par une revue française (11) à propos de l'avenir économique de la Tunisie, les étudiants Tunisiens de Paris ont répondu :

« On a voulu, pendant longtemps, présenter la Tunisie comme un pays pauvre, incapable d'avoir une économie saine. Nous ne sommes pas de cet avis. N'ayant pas participé à la gestion, nous ne voulons pas porter de jugement sur les résultats. Mais maintenant que cette gestion nous revient nous nous proposons de faire fructifier les richesses de la Tunisie, en réorganisant l'agriculture, en développant l'irrigation, en améliorant la production, et en introduisant des méthodes modernes d'exploitation du sol.

« Nous pensons aussi qu'il est nécessaire d'industrialiser la Tunisie. Actuellement il est possible de développer ou de créer, suivant les régions, des industries textiles ou alimentaires, et d'introduire des industries de transformation à partir des ressources assez importantes de notre sous-sol. Mais pour cela il nous faut trouver des sources d'énergie. On a trop souvent dit que la Tunisie en était dépourvue. Nous n'avons pas de charbon, il est vrai, mais nous pouvons construire des centrales hydrauliques et nous envisageons même d'utiliser l'énergie éolienne et solaire. Nous voulons espérer, également, que l'avenir nous permettra d'employer l'énergie atomique. Cette mise en valeur de notre pays nécessitera un effort considérable de capitaux français et étrangers ».

Ajoutons enfin que, de plus en plus, s'affirme une « conscience nord-africaine », les jeunes Tunisiens proclamant leur entière solidarité avec les étudiants Algériens et Marocains.

Il serait faux de croire que les préoccupations d'ordre politique et économique empêchent les jeunes de s'adonner à leurs examens. Tout récemment, un professeur de Droit nous disait combien il était frappé de l'ardeur avec laquelle se livrent à leur travail ses étudiants (aussi bien européens que tunisiens) de l'Institut des Hautes Etudes. Cette remarque, faite à propos de « juristes », semble devoir s'appliquer égale-

(11) *Réalités tunisiennes* (N° 9), 1^{er} mars 1956, p. 4 « *Quelques opinions des étudiants tunisiens* ».

ment aux « littéraires » et aux « scientifiques ». A ce point de vue, l'équilibre paraît assez bien réalisé ici entre les occupations proprement universitaires et l'ouverture aux réalités du dehors.

Car le grand problème, en Afrique du Nord comme partout ailleurs, est que la formation intellectuelle donnée aux jeunes ne les coupe pas du milieu où ils devront assumer des responsabilités. Il s'agit de préparer aux lourdes tâches qui l'attendent une jeune élite ayant à la fois la compétence, la valeur morale et le souci de demeurer au cœur de la vie de la nation. Et c'est là qu'apparaît, pour ces jeunes, une double nécessité :

1° Nécessité d'apprendre sans cesse à se situer par rapport à tous les milieux sociaux.

2° Nécessité de trouver, dans l'enseignement, la possibilité d'acquérir, à la fois, une culture nationale moderne et une formation professionnelle adaptée aux techniques actuelles.

Il est réconfortant de penser que, dans la jeunesse universitaire de Tunisie, nombreux sont les étudiants conscients de telles exigences.

Michel LELONG.